

COMMUNIQUE DE PRESSE

Disposer des moyens nécessaires pour répondre aux besoins à venir

Valor 3e poursuit sa démarche afin de développer une nouvelle filière de traitement des déchets ménagers pour les 30 ans à venir.

Conformément aux orientations européennes en matière de gestion des déchets, cette filière va assurer la valorisation du gisement en bénéficiant des dernières techniques disponibles, valorisation organique et énergétique au travers de la création de 3 nouvelles unités.

Chaque secteur de Valor 3e va accueillir une unité pour une répartition géographique équitable au plus près des gisements. Pour 2 d'entre elles, il s'agit du remplacement d'équipements par de nouvelles unités modernes, capables de répondre aux besoins à venir.

Pour le secteur des Mauges, l'unité de compostage de Bourgneuf en Mauges sera remplacée par une unité de Tri Mécano Biologique. Le vignoble nantais accueillera une deuxième unité de ce type et le secteur du Choletais, une unité de valorisation énergétique qui remplacera celle de la Séguinière.

Pour ces 2 derniers projets (secteur du Choletais et Vignoble nantais), une démarche de recherche de sites d'accueil a été engagée.

6 zones par unité pour ne rien exclure

Depuis le début de l'année, un comité de pilotage désigné par Valor 3e coordonne les études nécessaires à l'identification des zones d'accueil potentielles. Celles-ci doivent notamment répondre aux conditions réglementaires définies pour des installations classées mais aussi tout un ensemble de considération (accessibilité, éloignement des habitations, environnement...).

A partir d'une étude cartographique regroupant tout un ensemble de paramètres et une visite de site pour actualiser les informations ainsi collectées, 6 zones par unité ont été pré sélectionnées.

Concerter, partager, comprendre

Les maires des communes concernées ont intégré le comité de pilotage pour que tous les avis participent à la réflexion. Valor 3e a aussi invité les parties prenantes concernées (élus, associations environnementales) à un voyage d'étude en Isère le 10 octobre dernier pour découvrir la filière de traitement de l'agglomération grenobloise dont la technique mise en œuvre est assez proche de celle envisagée par Valor 3e.

Ainsi, chacun a pu prendre en considération l'application de la réglementation en matière de protection, d'information et de suivi environnemental ainsi que les moyens techniques aujourd'hui disponibles et pouvant garantir aucune nuisance auprès des populations environnantes.

Partager les avis autour d'une alternative.

Afin que chaque membre du comité de pilotage puisse se déterminer vis à vis des 6 zones pré sélectionnées, Valor 3e a engagé une étude de chaque zone et leur hiérarchisation au travers d'une analyse multicritères. Cette dernière a recensé dans une base de données toutes les caractéristiques technico-économiques, environnementales, socio-environnementales.

Chaque caractéristique a été notée pour traduire un point fort ou faible et certaines, ont été pondérées de 1 à 3 de manière à ce qu'elles prévalent sur d'autres (Ex proximité et densité d'habitats, exposition aux vents dominants...).

Choisir de tout mesurer pour tout considérer

La hiérarchisation a classifié les zones comme suit :

Secteur du vignoble nantais

RD 116	102
Carrefour de la Traque	96
Les Tuileries	94
La Regrippière	92
L'Ecarpière (1 ^{er} site)	91
L'Ecarpière (2 ^{eme} site)	91
Les Mortiers	67

Secteur du choletais :

Trémentines Gare	98
Péage de l'A 87	95
Les landes de Bel Air	95
L'Etablère	90
Zone de la Touche	86
La Bergerie	80

A ce stade, le Président du Comité de Pilotage, M. Fauconnier, a sollicité l'expression de tous les membres du comité de pilotage sur ces conclusions, considérant la hiérarchisation comme une aide à la décision et qu'un avis partagé des membres serait déterminant.

Concernant le résultat de l'analyse présentée sur le territoire du Vignoble nantais, la hiérarchisation a été validée par l'ensemble des parties prenantes. Pour le secteur du Choletais, l'égalité entre la zone du péage de l'A 87 et des landes de bel Air a fait l'objet de discussions. Après réflexion, le comité de pilotage à l'unanimité, a choisi de privilégier le site du péage considérant que le contexte existant de cette zone se prêterait mieux à l'intégration d'une UVE (accessibilité, perspectives de développement et activités alentours...).

Prendre le temps de la réflexion :

Pour les 2 zones retenues pour chaque unité, valor 3e va poursuivre ses démarches d'investigation afin de pouvoir se déterminer en connaissance de cause. Durant les 2 mois à venir, chaque zone d'implantation restante sera analysée de manière encore plus approfondie sur les approches suivantes :

- Approche environnementale

Densité et éloignement des habitats concernés,
Traversées de communes ou de quartiers fortement urbanisés pour accéder au site...

- Approche socio économique

Type d'activité économique identifié (agricole, industrielle ou commerciale) et concentration,
Sensibilité ou intérêt touristique du site...

- Approche technico économique

Situation foncière du site (nécessité d'acquisition ou pas)
Nécessité d'un aménagement paysager suivant topographie et environnement constaté,
Superficie disponible des zones (opportunité d'aménagement sur zone)...

Fin janvier, le comité de pilotage se réunira à nouveau afin de proposer un choix, ce dernier devra être entériné par un vote final par le Comité Syndical de Valor 3e.

Là aussi, les conclusions des études engagées seront une aide à la réflexion et tous les critères feront l'objet d'une concertation avec l'ensemble des parties prenantes (Chambre d'Agriculture, CCI, associations...).

A l'issue de cette dernière étape, Valor 3e proposera aux maires des communes concernées de présenter les conclusions de son étude aux conseils municipaux et engagera une démarche d'information auprès des populations riveraines et de l'ensemble des foyers de Valor 3e pour que tous les habitants prennent connaissance de la démarche, des motivations et des conclusions de la démarche engagée.

Contacts :

Valor 3 e
179 rue des Trois Provinces
49300 Cholet
Gérard Fauconnier : Président
Philippe Lehuédé : Directeur

Tel : 02 41 56 20 09
www.valor3e.fr